

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Caroline Provost, secrétaire-trésorière adjointe de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue mardi, le 12 décembre 2017 à 19h30, au 1700, rue Principale, Saint-Michel, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets de la demande :

Autoriser la demande # 2017-11-0045 pour délivrer un permis de lotissement (# 2017-11-0263) afin de:

Permettre de subdiviser le lot no. 3 990 967 en deux lots distincts.

Permettre une superficie de 1293,0 mètres carrés du 2^e lot alors qu'en vertu de l'article 17 du règlement numéro 186 sur le lotissement, la superficie minimale doit être de 1400 mètres carrés.

Cette demande est localisée comme suit :

N° civique : 1657, rue Chanteclair, N°(s) lot(s) : 3 990 967 cadastre du Québec

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à St-Michel, ce 24^e jour du mois de novembre 2017.

Signé: (S) Caroline Provost

Secrétaire-trésorière adjointe

(Cet avis est publié au moins 15 jours avant la tenue de la session)